

COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2017

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Alain BERAUD, Maire, a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNE

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le compte administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné puis approuvé à l'unanimité le Compte Administratif de l'exercice 2016 du Budget de la Commune, dressé par M. Alain BERAUD, Maire, qui s'élève comme suit :

Section de Fonctionnement

* Dépenses de l'exercice	1 066 461.16 €
* Recettes de l'exercice (excédent antérieur reporté inclus).....	1 316 400.15 €
* Soit un excédent de fonctionnement	249 938.99 €

Soit un excédent reporté pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2017.

Section d'Investissement

* Dépenses de l'exercice (Résultat antérieur reporté inclus)	1 184 292.41 €
Dépenses Restes à réaliser	261 554.00 €
* Recettes de l'exercice	1 455 951.12 €
Recettes Restes à réaliser	387 578.00 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de + 271 658.71€ (dont le résultat antérieur reporté de - 496 207.17 €).

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2016

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2016 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	77 416.58 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus)	266 503.16 €
soit un excédent d'exploitation pour le financement de la Section de Fonctionnement de 2017.	189 086.58 €

Section d'Investissement

* Dépenses	89 633.79 €
Restes à réaliser en dépenses	11 500.00 €
* Recettes (résultat antérieur reporté inclus)	134 541.97 €
Restes à réaliser en recettes	0 €

Soit un résultat d'investissement cumulé de l'exercice de + 44 908.18 € repris en résultat antérieur reporté en section d'investissement sur le budget 2017.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2016

Dressé par Monsieur le Receveur Municipal, arrêté aux mêmes chiffres que le Compte Administratif.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Sous la présidence de M. Jean-Claude RAYMOND, le Conseil Municipal a examiné, puis approuvé à l'unanimité le compte administratif du Budget Annexe Assainissement dressé par M. Alain BERAUD, Maire, de l'exercice 2016 qui s'élève comme suit :

Section d'exploitation

* Dépenses	184.54 €
* Recettes (report antérieur reporté inclus)	318.60 €
soit un excédent d'exploitation	134.06 €
Pas de réalisation à la Section d'Investissement	

BUDGET COMMUNE

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2017 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

- Section de Fonctionnement	1 510 654.99 €
- Section d'Investissement	1 796 987.71 €

Et décide sur proposition de la commission des finances une augmentation des taux d'imposition de 0.7 %, qui s'élèveront à : Taxe d'habitation 13.52 %, Impôt foncier bâti 8.91 %, Impôt foncier non bâti 30.01 % pour 2017.

Principaux projets prévisionnels:

Achèvement du programme de construction du groupe scolaire, travaux de voirie (catastrophes naturelles 2013, voirie 2016, voirie 2017, rue Huguenots, aménagement zone de Pralong), travaux bâtiments communaux (Maison à colombages, logement place du 8 mai, Salle Jean du Crozet, Maison des Associations), poursuite des travaux d'accessibilité...

L'installation d'un City-Park est envisagée à proximité de la Salle Culturelle ainsi que les études paysagères pour aménager les terrains sur le secteur du Clapier.

L'aménagement du carrefour de Pralong est inscrit au budget, mais cette opération complexe ne sera dénouée qu'après un tour de table réunissant les parties prenantes à l'opération : entreprises, Département, Commune.

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2017 avec la reprise des reports de l'exercice précédent et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	310 920,58 €
Section d'investissement	287 932.18 €

Projets : l'extension de réseau sur le secteur du Tramble et la fin de la mise en séparatif rue de Baffy avec la mise en place d'une station de relevage des eaux usées.

BUDGET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Le Conseil Municipal, après lecture des crédits proposés au Budget Primitif 2017 et après en avoir délibéré, arrête le montant de ce budget équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

Section d'exploitation	10 134,06 €
------------------------------	-------------

Ce budget est mis en place en vue d'assurer le contrôle des assainissements autonomes pour les constructions nouvelles et les ventes de maison non raccordée au réseau collectif.

Une note de présentation brève et synthétique du Compte Administratif 2016 et du Budget primitif 2017, consultables sur le site de la Commune, sont annexées aux budgets.

FOND DE CAISSE REGIE CAMPING

Un fonds de caisse est mis à disposition du régisseur du camping municipal.

ECLAIRAGE PUBLIC JEUX DE BOULES ANCIENNE ECOLE :

Donne son accord sur le projet présenté par le SIEL pour la réalisation de travaux d'éclairage public jeux de boules ancienne école et approuve le montant de la participation, à la charge de la commune s'élevant à 5 032 € sous forme de fonds de concours.

TRAVAUX MISE EN SEPARATIF RESEAU D'ASSAINISSEMENT DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL ET AGENCE DE L'EAU

Approuve le projet de la mise en séparatif du réseau d'assainissement (conjointement aux travaux de sécurisation des abords de la Maison de Santé Pluridisciplinaire) présenté par le bureau d'études F2I Place Alphonse Mouilhaud 42130 – BOEN et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Loire et de l'Agence de l'Eau « Loire-Bretagne ».

ADDITIF DETR 2017

Sollicite une subvention forfaitaire au titre de la DETR 2017 pour la mise en place d'un espace numérique permettant à la mairie, via un équipement relié à internet, la pré-demande en ligne de Carte Nationale d'Identité et de passeport...

JURES D'ASSISES

Conformément à la circulaire préfectorale du 16 mars 2017, il a été procédé au tirage d'un juré d'assise, soit trois noms, pour la Commune de ST GERMAIN LAVAL.